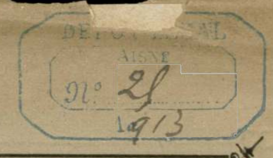


ACCOMPAGNEMENTS NOUVEAUX

ET TRÈS FACILES

DU CHANT DES OFFICES

PAR

L'ABBÉ L. JACQUEMIN

Professeur au Séminaire Saint-Charles de Chauny (Aisne)

AVEC

NOTICES EXPLICATIVES SUR LES DIVERS CHANTS

PAR

AMÉDÉE GASTOUÉ

Consulteur de la Commission Pontificale Grégorienne
Professeur à la "Scola Cantorum" et à l'Institut Catholique de Paris

PROPRE DU TEMPS

FASCICULE 11 *Dimanche, Lundi de la Pentecôte.*
T. S. Trinité; T. S. Sacrement.

Prix : 1 fr. 50 (franco 1 fr. 60)

En vente chez l'Auteur

Séminaire Saint-Charles
CHAUNY (Aisne)

— 1913 —

Ouvrages de M. Amédée GASTOUÉ pour l'Enseignement Grégorien

Petit précis de plain-chant romain grégorien, **(cours préparatoire)** 0 fr. 30 ; (Société d'édition du chant grégorien, 74 et 90, rue Bonaparte et 10, rue Cassette, Paris).

Nouvelle méthode pratique, seule entièrement conforme à l'édition Vaticane, (cours élémentaire et moyen). 1 fr. 50 ; (Soc. d'éd. du chant grégorien, 74 et 90, rue Bonaparte et 10, rue Cassette, Paris).

Cours théorique et pratique, un volume grand in-8° de plus de 200 pages, **(cours supérieur)** 6 fr. (Edition de la Scola).

Traité d'harmonisation du chant grégorien, **sur un plan nouveau.** 6 fr. (Janin frères, éditeurs, 10, rue Président-Carnot, Lyon).

Les origines du chant romain, ouvrage couronné par l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres, un fort volume in-4° de plus de 300 pages. 12 fr. (Picard, éditeur, 80, rue Bonaparte, Paris).

Sous presse :

Histoire du graduel et de l'antiphonaire romain, beau vol. in-12 avec illustrat., (Janin, Lyon).

La BONNE CHANSON

publiée sous la direction de **Th. BOTREL**, contient **tous les mois** environ **10 chansons ou monologues** et autant de poésies, et publie en plus **une pièce de théâtre** se recommandant spécialement aux **Patronages** et aux **Familles.**

Prix du numéro : 1 franc. — Numéro spécial de Noël : 2 francs. — **Abonnement** (France et Colonies) 12 francs ; Étranger 15 francs. — **Correspondance :** 6, Place Saint-Sulpice, Paris.

La Petite Maîtrise

Revue mensuelle de Musique Religieuse

Honorée de la Bénédiction Apostolique

Abbé MARTY, Directeur au Sacré-Cœur (Perpignan).

La Petite Maîtrise comprend deux éditions différentes : 1° l'édition Chant, tous les deux mois à partir de janvier ; 2° l'édition Orgue-Harmonium, tous les deux mois à partir de février.

La Petite Maîtrise-Chant comprend 8 pages de texte et couverture et 16 pages de musique à une ou plusieurs voix : motets, cantiques, pièces grégoriennes, etc Elle s'adresse non seulement aux maîtrises organisées, mais encore aux modestes chœurs de chant de nos paroisses. La musique est écrite avec une rigoureuse simplicité et peut être interprétée avec le minimum d'étude.

Prix de l'abonnement: **3** fr. **50** (étranger **4** fr.) abonnements collectifs à prix réduits: deux exemplaires à la même adresse **6** fr. ; — cinq ex. **15** fr. ; — dix ex. **25** fr. ; — vingt ex. **45** fr. ; — cinquante ex. **90** fr. ; — cent ex. **160** fr. Ces abonnements ont l'avantage d'éviter le travail de copie.

Un numéro **75** cent. (étranger **1** fr.).

La Petite Maîtrise-Orgue, comprend 8 pages de texte et couverture et 8 pages de musique. Abonnement : **2** fr. **50** (étranger **3** fr.); le numéro **60** cent. (étrangér **75** cent.).

L'abonnement global au *Chant* et à l'*Orgue* est de **5** fr. par an (étranger **6** fr.).

Principaux collaborateurs: Dom Pothier, Dom L. David, Dom Déprez, abbé C. Boyer, Vincent d'Indy, abbé Perruchot, F. de La Tombelle, A. Lhoumeau, Gastoué, F. Brun, Widor, Vierne, Tournemire, Gigout, Fleuret, etc., etc.

Spécimen contre **0** fr **50** en timbre-poste, Librairie de l'Art Catholique, 6, place Saint-Sulpice, PARIS.

REVUE DU CHANT GRÉGORIEN

Paraissant tous les deux mois

4, Place Vaucanson, 4 — GRENOBLE

« **La Revue du chant grégorien** a pour directeur et pour rédacteurs les grégorianistes les plus compétents... Aucune Revue ne pourrait vous renseigner plus exactement sur ce qui concerne l'Edition vaticane, sur tout ce qui touche au chant de l'Eglise ou qui intéresse le mouvement grégorien. » *(Ami du Clergé.)*

Prix de l'abonnement annuel : France, 4 fr. Union postale, 5 fr.

"PETITES FEUILLES GRÉGORIENNES" DE LA REVUE

Contenant des chants grégoriens pour les Saluts et pour la Sainte Messe

(*Avec traduction française des paroles latines*)

"CANTIQUES GRÉGORIENS"

Prix : l'exemplaire, franco : 0 fr. 10 ; feuilles semblables, la douzaine : 1 franc ; semblables ou assorties, le cent : 6 francs.

Edition *avec accompagnement* (orgue ou harmonium) par M. l'abbé F. Brun. (Janin Frères, éditeurs, 10, rue Président-Carnot, Lyon). — Chaque fascicule, comprenant une ou plusieurs petites feuilles. Net 2 fr.

Des spécimens sont envoyés sur demande.

NOTICES EXPLICATIVES SUR LES CHANTS LITURGIQUES

PAR

AMÉDÉE GASTOUÉ

Consulteur de la Commission Pontificale Grégorienne,
Professeur à la " Scola Cantorum " et à l'Institut Catholique de Paris.

LA MESSE DE LA PENTECOTE.

I. Histoire de la Fête.

Deux piliers fameux soutenaient le grand portique du Sanctuaire, dans le temple de Salomon. Ainsi, l'année liturgique est-elle comme portée sur ce double pilier des fêtes antiques de Pâques et de Pentecôte. Pâques, ce fut le moment de la Résurrection du Christ: et, lorsque, après sa disparition définitive aux yeux des Apôtres, ceux-ci, rassemblés, priaient en la solennité de la Pentecôte, mémorial de la promulgation de la Loi ancienne au mont Sinaï, l'Esprit de Vérité descendait sur eux pour les confirmer dans la Loi nouvelle. Ainsi, dès le début du christianisme, les deux grandes fêtes de l'Ancien Testament furent-elles consacrées par les deux plus grands faits religieux du Nouveau.

La période même qui sépare les deux fêtes, est comme une solennité ininterrompue; ces cinquante jours dont la Pentecôte — mot qui veut dire « cinquantaine », — est le terme, forment en toute vérité une prolongation de la Pâque: c'est le Temps Pascal. Depuis déjà bien des siècles, ce qu'on nomme ainsi ne se termine, au point de vue liturgique, qu'au samedi qui suit: primitivement, il n'en était point de même, et la Pentecôte était la clôture définitive de la Pâque. Aussi, y avait-il, pour la « cinquantaine », la même vigile solennelle que pour la fête pascale: elle existe toujours; mais ce n'est que plus tard qu'on prolongea la solennité de la Pentecôte par un Lundi et un Mardi aussi festifs que le dimanche lui-même, et plus tard encore qu'on y adjoignit les Quatre-Temps, fixés d'abord à la troisième semaine de Juin. Cette intercalation de jours de pénitence après la fête, montre qu'à cette époque encore, au VI[e] siècle, on considérait le Temps Pascal comme terminé avec la Pentecôte, puisque la règle était que le Temps Pascal ne comportait ni jeûne, ni abstinence, ni même prières faites à genoux en signe d'humilité.

Ce fut le pape saint Grégoire le Grand, dans son immortel Antiphonaire, qui fixa ainsi, les Quatre-Temps dans la semaine qui suivait la Pentecôte. Et nous avons encore, dans nos livres, une persistance de la coutume primitive, car, tandis que le Dimanche de Quasimodo est l'octave de Pâques, il n'y a pas d'octave de la Pentecôte. Le Dimanche qui suit est simplement le premier de la grande série des Dimanches « pendant l'année », le 1[er] après la Pentecôte.

II. Les Chants.

Les chants de la Pentecôte, tout comme ceux de Pâques, remontent, dans leur ensemble, à une haute antiquité.

Le propre de la messe (qui sert également pour les messes votives du Saint-Esprit), est fort remarquable. On dirait que les auteurs de ses mélodies variées et brillantes ont voulu rendre sensible, par le chant, le *septiformis*, la qualité que Saint Paul confère à l'Esprit divin.

Plusieurs époques ont mis leur marque à ce bel ensemble. Le premier Alléluia, avec son verset, est certainement la plus antique de ces pièces; l'introït, l'offertoire et la communion appartiennent à l'antiphonaire primitif; le second alléluia date du XI[e] siècle, et la prose est du XIII[e].

Dans l'introït, noble et majestueux, il y a pour le chanteur de légers pièges; l'*accentuation*, pour être bonne, demande quelques précautions: à *Spíritus Dómini*, la syllabe d'accent n'a qu'une note, et la syllabe faible en a plusieurs. Il faudra avoir soin de bien *poser la voix* sur les syllabes *Spi* — et

Dó —, sans heurt toutefois, afin d'entraîner les notes du groupe suivant dans l'impulsion partie de l'accent. On y arrivera en rendant plus nette l'*articulation* des consonnes *Sp* et *D* qui commencent ces syllabes. L'accentuation, en effet, réside tout autant dans une minutieuse articulation des consonnes, que dans l'intensité des voyelles. Même observation pour le mot *terrárum*, où l'*r* gagnera à être prononcée non pas de la gorge, comme nous le faisons habituellement, mais en *roulant* le bout de la langue (1).

Le premier verset alléluiatique *Emítte* est appliqué au chant très ancien que nous avons déjà mentionné plusieurs fois, (3e dim. de l'Avent, entre autres, et Ascension).

Au début, bien mettre en lumière l'*accent* du premier mot, et laisser tomber la voix sur *te;* vers la fin, dire posément le récit de *et renovábis*, avant de reprendre le mouvement plus vif sur *fáciem terrae.*

Avec le second Alléluia, nous entrons dans un genre un peu différent, où la vocalise n'a plus seulement la grâce décorative de tant d'autres, mais devient un élément d'*expression* remarquable et profonde. Ce verset *Veni Sancte* est un chef-d'œuvre. Les paroles n'en sont point empruntées à l'Ecriture, selon l'habitude liturgique, mais on les retrouve dans une antienne de nos vieux livres français, comme invocation au Saint-Esprit (2).

Expressivement, la vocalise principale, avec sa gradation en trois incises qui s'élèvent successivement au *fa*, au *sol*, au *la* et au *si b*, semble inspirée des « gémissements inénarrables » de l'Esprit divin « parlant en nos cœurs » et auxquels répond notre âme avec l'admirable verset *Veni Sancte Spíritus*. Là aussi, la gradation est observée avec soin : dans ses deux grandes phrases, le mot important est souligné, *Spíritus* d'une part, et *amóris* de l'autre, par le soulèvement mélodique et l'ampleur de la vocalise.

Au point de vue de la construction même, de la constitution intime de la mélodie, on peut remarquer, (comme on l'a déjà fait à propos d'un alléluia du dimanche précédent), que cette composition est un bel exemple de *variation amplificatrice*. Le thème se déroule sur le mot *allélúia ;* il est composé de deux motifs principaux :

do ré ré mi fa mi ré do ré (1)
et *la sol si b la sol fa ré,*

terminés chacun par une conclusion. Cela constitue l'exposition (2). A son tour, le verset, dans sa première phrase, développe le premier motif. Comparez la mélodie de *allelúia* et de *Veni* : sur *Sancte Spíritus*, c'est le même motif, mais surélevé d'un degré :

ré mi fa sol, (3) au lieu de *do ré mi fa*

et noblement élargi. La conclusion de cette première phrase, sur *reple..... fidélium*, correspond à la conclusion du premier motif.

Dans la seconde phrase, le second motif sera développé à son tour, sur la pénétrante vocalise de *amóris*, au thème deux fois répété, et qu'une courte conclusion relie à la reprise de l'exposition : *ignem accénde*, qui reproduit la mélodie de *allelúia* avec son « jubilus ».

Ce superbe morceau d'art est d'origine française : il date de la première moitié du XIe siècle, et il a eu vraisemblablement pour auteur, notre roi-musicien, Robert le Pieux.

A cet alléluia, au développement déjà si inspiré et si ingénieux, une *séquence* ou *prose* a été ajoutée, qui commence par les mêmes mots et par le même motif. La prose *Veni Sancte*, un chef-d'œuvre elle aussi, est littérairement et musicalement, le développement du verset précédent : les deux pièces sont inséparables.

Le premier motif, vocalisé dans le verset, *do ré*

(1) Nous livrons aux exégètes et aux liturgistes les curieuses observations suivantes sur les singularités de construction de cet introït. Plusieurs anciens manuscrits liturgiques donnent certains chants non pas en latin, mais en *grec* : c'est le cas de *Spíritus Dómini*, qu'on chantait parfois au moyen âge, tour à tour dans les deux langues. Or, les anomalies de l'accentuation disparaissent avec le texte grec, dont les accents toniques tombent normalement. Une autre singularité est que le sens musical semble couper la phrase après *cóntinet*, tandis que *ómnia* et *sciéntiam* paraissent plutôt devoir être réunis. Or, c'est bien ce que donne la même source, où le texte grec rattache effectivement l'adjectif *omnis* à *sciéntiam* ; de sorte que si le texte latin suivait la version grecque, il faudrait lire.... *cóntinet, omnem sciéntiam.*

La musique serait ainsi sauve. L'introït de la Pentecôte doit donc représenter un très ancien chant grec, sur la mélodie duquel on a *ensuite* adapté une version latine légèrement différente.

(2) Reproduite à la fin de l'Antiphonaire Vatican.

(1) Transcription, un ton plus haut :
ré mi mi fa (d.) *sol fa* (d.) *mi ré mi ;*
si la do si la sol mi.

(2) Par une rencontre tout à fait singulière, il se trouve que ce thème et même la façon dont il se développe, sont inspirés du *Pópule meus* du Vendredi-Saint.

(3) Transcription : *mi fa* (d.) *sol la.*

mi fa mi ré do ré, est ici adapté, suivant la règle des proses, syllabe par syllabe, aux mots *Veni Sancte Spiritus*. Examinez la suite : *Et emítte caélitus*, c'est le même motif, haussé d'une quarte, *fa sol la si b la sol fa sol*, et conclu par une cadence tonale. Puis le musicien a chanté, emporté par les ailes de son inspiration, en s'élevant jusqu'aux sommets de l'échelle du mode, au *ré* aigu.

Cette pièce, parmi la trame des pièces grégoriennes ou qui sont issues du même genre, est toutefois, par le genre de ses paroles et par son rythme, d'un style tout différent. On ne saurait la chanter aussi rapidement qu'un verset, mais il ne faut pas lui donner une allure pesante. Dans la plupart des églises, on la chante en mesure à trois temps ; c'est une habitude très traditionnelle, et rien n'empêche, au moins dans la prose *Veni Sancte*, *d'allonger* les principaux accents, pourvu que des appuis ou un mouvement exagérés ne lui donnent pas un faux air de danse.

La prose *Veni Sancte* a été longtemps attribuée au pape Innocent III qui vivait au début du XIII[e] siècle: peut-être est-ce lui qui, en effet, l'a approuvée. Une chronique contemporaine, découverte il y a peu d'années, en nomme l'auteur, un anglais, Etienne de Langton, archevêque de Cantorbéry.

L'offertoire, prière calme et confiante, doit être dit avec le sentiment recueilli qu'il comporte, tandis que la communion, d'un mouvement impétueux, et qui peint l'arrivée de l'Esprit-Saint sur les Apôtres, doit être chantée avec plus de force et de vivacité.

LA MESSE DE LA TRINITÉ.

La période de l'année liturgique où nous sommes arrivés, abonde en pièces de chant intéressantes et curieuses. La messe de la Trinité rentre bien dans ce cadre : elle est une œuvre du célèbre Alcuin, à la fin du VIII[e] siècle. Tout d'abord, cette messe était simplement votive, mais peu à peu on eut l'idée d'en faire le centre d'une fête nouvelle, en l'honneur du mystère de la Sainte-Trinité. Ce ne fut que six cents ans plus tard que cette fête a été définitivement établie.

Dans les églises qui commencèrent à la célébrer, elle était placée soit au dernier dimanche après la Pentecôte, soit, comme l'usage en a prévalu, au premier. On se rappelle que ce dimanche était primitivement un dimanche "vacant", — comme tous ceux qui suivaient les Quatre-Temps, — et qu'il n'y avait pas de jour octave de la Pentecôte. Rien n'empêcha donc d'y fixer la solennité nouvelle, avec un rit d'abord double mineur, puis peu à peu élevé, jusqu'à Pie X, au rang de 1[re] classe.

Les deux plus beaux morceaux de cette messe sont le graduel et l'alléluia. Le premier, plein de feu, est chanté sur la même mélodie que le Graduel *Constítues* des SS. Apôtres; nous l'avons déjà rencontré pour la fête de saint André, et pour celle de l'Immaculée-Conception, sur les paroles *Benedícta es*.

La mélodie de l'alléluia s'est aussi trouvée sur notre route, à la Vigile de Noël, ℣. *Crástina die* et à la fête des SS. Philippe et Jacques, ℣. *Tanto témpore*. Aujourd'hui, nous en avons l'original très ancien, et qui appartient à la liturgie du Samedi des Quatre-Temps qui précède, où ce verset fait suite à la lecture de la prophétie de Daniel, qui raconte l'histoire des Trois Jeunes Gens dans la fournaise. Le verset est le début du cantique chanté par les saints héros : « Béni sois-tu, Seigneur, Dieu de nos pères, digne de louanges à jamais ». C'est une mélodie facile, aisée, très chantante et d'un sentiment populaire bien marqué. En l'exécutant, bien détailler *l'accentuation*, presque tous les mots n'ayant ici qu'une note sur la syllabe d'accent et plusieurs sur les autres.

Cette messe de la Trinité est la première qui soit composée d'adaptations à des mélodies plus anciennes. L'introït est chanté sur l'air du 1[er] dimanche de Carême ; le graduel — nous venons de le voir — sur celui des Apôtres ; l'offertoire sur celui de Saint-Michel ; la Communion est moitié calquée, moitié imitée de *Feci judícium* du Commun des Vierges. Seul l'alléluia est original, mais emprunté à la messe du jour précédent.

LA SOLENNITÉ DU CORPS DE JÉSUS-CHRIST (Vulgairement Fête-Dieu)

I. Historique

Depuis le VIII[e] siècle, il fallut six cents ans pour que la messe de la Trinité s'implantât définitivement. Au XIII[e] siècle, ce fut la création de la Fête-Dieu : le moyen-âge ne vit guère d'autres événements liturgiques de quelque importance.

L'origine de cette fête est due aux révélations de la Bienheureuse Julienne, abbesse du Mont-Cornillon, non loin de Liége. Par ses soins, un premier office fut composé; œuvre d'un jeune religieux, frère Jean, il resta en usage pour sa plus grande partie, dans diverses églises de la région, jusqu'au cours du XVIII[e] siècle. Le même office

fut en partie utilisé par les Cisterciens, pour la composition d'un autre, plus développé et plus littéraire, que cet ordre a conservé. Enfin, moins de vingt ans après la fondation de cette pieuse solennité, elle fut étendue à l'Église latine tout entière par le Pape Urbain IV précédemment archidiacre de Liége, qui avait approuvé l'institution de la fête et qui chargea, selon la tradition, le grand théologien Thomas d'Aquin, d'écrire un office définitif pour la fête nouvelle : c'est celui que nous chantons toujours.

Les recherches des érudits ont mis hors de doute que saint Thomas d'Aquin, en composant ce grandiose ensemble, utilisa, dans une certaine mesure, ce que son prédécesseur, frère Jean du Mont-Cornillon, avait écrit ; et, sans doute, employa-t-il les plus belles parties de cet office.

Malgré la promulgation de la fête nouvelle par Urbain IV en 1264, elle n'entra que peu à peu dans l'usage, et ne s'implanta dans l'ensemble des églises qu'une cinquantaine d'années plus tard, lorsque fut instruit le procès de canonisation de saint Thomas d'Aquin. C'est seulement alors, vers l'an 1315, que fut inaugurée la procession, si populaire, qui suit la messe solennelle. La fête fut fixée au Jeudi après la semaine de la Pentecôte parce que, nous dit saint Thomas d'Aquin, «ce temps convient spécialement à rappeler cette institution, quand l'Esprit-Saint enseigna aux cœurs des disciples à comprendre pleinement les mystères de ce Sacrement. » Le jeudi était choisi, parce que c'est à pareil jour que Notre-Seigneur institua la Sainte Eucharistie.

Dès sa promulgation, la solennité « du Corps du Christ » fut établie avec octave ; elle eut, dans la plupart des églises, à partir du XIVe siècle, un éclat inaccoutumé ; on la faisait parfois précéder d'une vigile avec une messe spéciale commençant par l'introït *Ego sum panis*, qui n'était autre que celle de l'office primitif.

Le Pape Pie X a augmenté l'importance liturgique de la fête, dont l'octave entière demeure désormais « privilégiée » avec, fixée définitivement au IIe dimanche après la Pentecôte, (et non plus au Jeudi), pour qu'on puisse mieux la célébrer, la solennité publique accompagnée de la grande procession.

II. Les Chants.

A l'époque où fut instituée la solennité du «*Corpus Christi*» on composait fort peu de plain-chant : le répertoire religieux était fixé, à peu près tel qu'il l'est resté. Saint Thomas d'Aquin ne crut pas devoir s'écarter de la tradition, et aux textes nouveaux qu'il choisit, il adapta purement et simplement les mélodies anciennes. Les seules pièces originales sont l'introït *Cibávit*, emprunté à la semaine de la Pentecôte et le graduel *Oculi*, qui est celui du XXe dimanche actuel après la Pentecôte. Les autres chants ont été calqués ainsi : le verset alléluiatique sur le *Laetábitur* des martyrs, le *Lauda Sion* sur l'antique prose parisienne *Laudes Crucis* que saint Thomas avait pu entendre à Paris ; l'offertoire et la communion sont adaptés sur les chants correspondants du dimanche de la Pentecôte et se trouvaient déjà employés dans la messe *Ego sum*.

Dans l'introït, on ne traînera pas, sous prétexte de solennité : un mouvement bien posé, sans exagération de lenteur ni de vivacité en fera ressortir la belle ligne. Attention à l'accent de *ádipe* ; dans la seconde phrase on observera par l'expression grandissante, la gradation de *melle* et de *saturávit*. Le graduel et l'alléluia, chargés de vocalises, seront, dans les passages vocalisés, rapidement enlevés : on dira plus largement les passages plus simples, tels que *omne á* —, *Caro mea*, *meus vere est*, etc. Toutefois l'alléluia, plus expressif que le graduel, sera chanté un peu moins vivement.

Il faudra veiller à ne pas introduire dans les cadences de la prose ce malencontreux *fa* dièse, d'usage si général, autant que moderne, en France, et qui n'a aucune raison d'être.

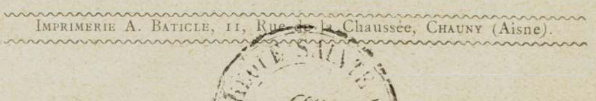
Le mouvement du *Lauda Sion* doit être modéré ; il serait inconsidéré d'en précipiter le mouvement d'après celui du verset précédent, tout autant que de le ralentir avec une majesté affectée. Dans chaque vers, si on rythme bien, on appuyera particulièrement sur la 3e et la 7e syllabe, et aux finales, sur la 1re et la 5e :

Lauda *Si*on Salva*tó*rem
Lauda *Du*cem et pa*stó*rem
In hymnis et *cán*ticis

C'est là ce qu'on nomme les accents *métriques* qui correspondent d'ailleurs habituellement, dans cette prose, avec les principaux accents toniques.

IMPRIMATUR:
Soissons, 24 mai 1913.
PIERRE-LOUIS, Évêque de Soissons, Laon et St-Quentin.

Imprimerie A. Baticle, 11, Rue de la Chaussée, Chauny (Aisne).



Nos ACCOMPAGNEMENTS paraissent par fascicules de **28 pages, dont 4 pages de notices explicatives.**

Ils sont paginés de manière à pouvoir être réunis en volumes à volonté.

Il sera publié 2 ou 3 fascicules par trimestre.

Chaque fascicule se vend séparément.

ACCOMPAGNEMENTS DU GRADUEL

SONT PARUS

PROPRE DES SAINTS

1er Fascicule : NOVEMBRE-JANVIER

3e Fascicule : DU 19 MARS AU 3 MAI

Nota : Le 2e fascicule paraîtra ultérieurement

PROPRE DU TEMPS

1er Fascicule : TEMPS DE L'AVENT

2e Fascicule : TEMPS DE NOEL

3e Fascicule : TEMPS DE L'ÉPIPHANIE

4e Fascicule : TEMPS DE LA SEPTUAGÉSIME

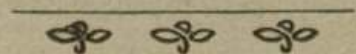
9e Fascicule : TEMPS DE PAQUES

10e Fascicule : du Ve Dimanche après Pâques au Dimanche dans l'Octave de l'Ascension.

11e Fascicule : de la Pentecôte à la Fête du Saint-Sacrement.

Nota : Les fascicules 5 – 8 paraîtront ultérieurement

Chacun, 1 fr. 50 (1 fr. 60 franco)



EN VENTE CHEZ L'ABBÉ L. JACQUEMIN

au Petit Séminaire Saint-Charles à CHAUNY (Aisne)

En dépôt dans les principales librairies Catholiques